

Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du tra-

Date de publication: SHAB - 28.11.2018 Numéro de publication: AB02-0000001389

Canton: VD

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Carglass Suisse SA

Carglass Suisse SA CHE-102.505.056 Rue des Fléchères 1274 Signy

Permis de service de piquet (travail du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail

(OLT 1)

No de référence: 18-006912 N° d'établissement: 64295492

Pan d'entreprise: Dpt informatique : intervention de dépannage lors de problème technique sur les installations et ap-

plications IT de l'entreprise

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons

techniques

Personnel: 7 H, 3 F

Validité: 01.01.2019 - 31.12.2021

Complément à l'autorisation: Renouvellement avec modifi-

cation

Autorisation pour: VD

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter

la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,

3003 Berne (tél. 058 462 29 48).